

INSECTICIDE « VERT » AU GERANIOL 2%

ARTICLE N°721429

AVANTAGES PRODUIT

Formulation biodégradable

Formulation d'origine végétale

Ne tache pas

Gaz propulseur ininflammable

Volume net :

99.5% de matière active

CARACTERISTIQUES

Solution insecticide d'origine végétale à base de géranol en phase aqueuse.

Biodégradabilité égale à 100%.

Non sensibilisant par contact cutané.

La substance active présente est non neurotoxique, sans perturbateur endocrinien.

Non toxique pour les abeilles d'après le test DL50.

Concentration des matières actives :

✓ Géranol (cas n°106-24-1) : 2% m/m – TP18

Craint le gel : ne pas stocker à une température inférieure à 5°C.

DOMAINE D'UTILISATION

UTILISEZ LES BIOCIDES AVEC PRECAUTION, AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Solution active testée sur de nombreux insectes volants et rampants : mouches, moustiques, guêpes, mites de vêtements, blattes orientale, blattes germanique, punaises de lit ...

Formulation efficace en utilisation curative et préventive. Elimine les insectes présents et évite de nouvelles invasions.

Le temps d'action du produit pour obtenir 100% de mortalité varie selon les espèces, de 5 à 15 minutes pour les insectes volants et de 1h à 4h pour les insectes rampants.

Tests d'efficacité effectué sur la formulation par un laboratoire indépendant et agréé.

L'efficacité de l'effet barrière se poursuit et reste bonne au-delà de 4 semaines sur les surfaces traitées.



CONDITIONNEMENT

Article : 721429

Format du boîtier : 66x218

Matière : Alu

Capacité nominale : 650 ml

Volume net : 400 ml

Carton de 12 unités

Gaz propulseur : Azote

Etiquette de danger :

SGH02



Code douanier : 3808 91 90

Indice de révision : 2_170720

Les renseignements donnés dans cette notice sont fournis de bonne foi dans le but d'aider notre clientèle. En raison de la diversité des utilisations et des conditions d'emploi de nos produits, nous prions notre clientèle de s'assurer que ceux-ci conviennent bien à l'usage auquel ils sont destinés.

EMB 60143

NOTE : cet aérosol est réservé à l'usage des professionnels.

MODE D'EMPLOI

Bien agiter l'aérosol avant utilisation.

Pour le traitement en spray direct sur les insectes volants et rampants (traitement curatif) : effectuer une pulvérisation de 3 secondes à 20 cm de la cible.

Pour le traitement de l'atmosphère et des surfaces des zones infestées par les insectes (traitement curatif et préventif) : pulvériser à raison de 3 à 4 pressions d'1 seconde à 20-30cm par mètre linéaire sur les lieux de passage (bas de murs, plinthes, encadrements de portes et fenêtres, tuyauteries, fissures, trous...) ou pulvériser à raison de 5 à 6 pressions d'1seconde dans l'atmosphère pour une pièce de 20m².

Après le traitement, quitter la pièce et laisser agir 15 minutes.

RECOMMANDATIONS

Attention.

Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Tenir hors de portée des enfants.

Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.

Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.

Ne pas respirer les aérosols.

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

En cas d'ingestion: appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.

Ne pas faire vomir.

Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50°C/122°F.

Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Générateur d'aérosol prêt à l'emploi. TP18. Préparation biocide. Date d'expiration: 2 ans.